

Limite communale

Zonage du PLU

OAP L.123-1-4

Bande de lisière inconstructible L.130-1 alinéa 2

Emplacements réservés L.123-2

Espace boisé classé L.130-1 alinéa 1

Élément de paysage d'ordre écologique à protéger L.123-1-5, alinéa 18

Mare à préserver L.123-1-5, alinéa 18

Zones	Surfaces en ha
A	843,13
Av	0,41
Ax	2,08
N	350,26
UA	21,14
UB	45,8
Uba	1,58
UE	4,74
Ues	5,25
UX	4,46
Total général	1278,85

Liste des emplacements réservés

Emplacements	Surface (m²)	Dénomination	Bénéficiaire
ER1	1000 m²	Biogrisement du cimetière	Commune
ER2	1150 m²	Création d'une liaison douce	Commune
ER3	1250 m²	Aménagement de parking	Commune
ER4	1600 m²	Aménagement d'un carrefour	Commune
ER5	1650 m²	Création d'une voirie	Commune
ER6	500 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER7	250 m²	Création d'une liaison viaire	Commune
ER8	50 m²	Création d'un arrêt de bus	Commune

Mairie de Marles-en-Brie

Place de la Mairie,

77610 Marles-en-Brie

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE MARLES-EN-BRIE

5.1 PLAN GENERAL

au : 1/5 000

ENQUETE PUBLIQUE

Sources : Origine DGFP Cadastre © Droits de l'Etat réservés 10/2017

Fond aérien IGN de 2017 Copyright © IGN 2019

Vu pour être annexé à la

délibération d'arrêt de projet

du Conseil Municipal en

date du 12/03/2019

Le Maire

40, rue Moreau Duchesne - BP 12

77310 Vaires-sous-Monferrand

urbanisme@cabinet-greuzat.com

http://www.cabinet-greuzat.com